

# Monoxyde de carbone : « Informer et prévenir au plus près les publics concernés »

## **Entretien avec Flore Taurines,**

ingénieur d'études sanitaires,  
département  
Santé-Environnement,  
direction de la Santé  
publique,  
agence régionale de santé  
Île-de-France.

*La Santé en action :*  
**En Île-de-France,  
quelles sont  
les populations  
touchées par  
les intoxications  
au monoxyde  
de carbone  
et comment celles-ci  
surviennent-elles ?**

*Flore Taurines :* Tous les ménages peuvent être concernés, mais le profil des épisodes d'intoxication varie d'un département à l'autre. Ainsi, à Paris et dans la petite couronne, on note une proportion plus importante d'épisodes en lien avec un appareil à tirage naturel (chaudière, chauffe-eau), que dans la grande couronne.

Les premiers résultats d'une étude en cours, menée par la cellule de l'InVS en région (Cire) Île-de-France, soulignent le caractère multifactoriel de ces épisodes. De nombreux facteurs et circonstances sont en jeu.

Ainsi, l'habitat ancien et concentré en petite couronne, le plus souvent équipé à l'origine de cheminées dans chaque pièce, peut expliquer la survenue de nombreux épisodes en lien avec des conduits anciens ou fragilisés par des travaux répétés dans l'immeuble.

Autre exemple, les appartements ou maisons équipés de conduits mal isolés, notamment ceux construits en Fibrociment, sont les plus concernés par la survenue d'épisodes d'intoxication lors de grands froids. À l'inverse, durant les fortes chaleurs, ce sont les appartements plus anciens, dans le centre de Paris, qui sont le plus susceptibles d'être à l'origine de refoulement de gaz de combustion et, donc, d'intoxication.

Pour en revenir au chauffage des habitations en période hivernale, une grande partie des intoxications provient d'un cumul de pratiques à risques : des chaudières mal entretenues et des logements mal ventilés. À Paris et dans la petite couronne, ce sont plutôt des locataires qui sont concernés. Cependant, nous observons un phénomène croissant : les populations précaires, se chauffant avec des moyens de fortune, sont de plus en plus touchées. Ce qu'on appelle « brasero » est d'ailleurs parfois une simple casserole ou un pot de fleurs remplis de charbon. Une intoxication sur cinq est liée à l'utilisation d'un brasero en Île-de-France, contre une sur dix il y a deux ans. En Seine-Saint-Denis, 40 % des épisodes d'intoxication sont causés par des braseros.

## **S. A. : Comment l'ARS prend-elle en charge ce problème ?**

*F. T. :* L'ARS joue un grand rôle dans la lutte contre ces intoxications, en lien avec l'Inpes et l'InVS<sup>1</sup>. Un des points majeurs est l'information du public, notamment par le biais de la presse, des mairies et des associations. Nous rappelons d'abord les gestes essentiels de la prévention : faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et les conduits de fumée chaque année par un professionnel qualifié, de préférence avant l'hiver ; aérer quotidiennement son logement et ne surtout pas boucher les grilles de ventilation ; res-

pecter les consignes d'utilisation des chauffages d'appoint, qui ne peuvent être allumés en continu ; proscrire les appareils à combustion non adaptés à l'intérieur, comme les barbecues et les braseros.

Le second volet de l'information porte sur les gestes d'urgence à effectuer en cas d'intoxication ou de suspicion. Quand sont constatés des maux de têtes, des nausées, des vertiges ou des troubles visuels, qui sont les premiers symptômes évocateurs, il faut : aérer les locaux, arrêter si possible les appareils, quitter les lieux et appeler les secours. Nous avons également un système d'alerte, lors de grands froids ou d'un pic d'intoxications : des messages sont diffusés via la presse locale et régionale, notamment via les présentateurs de météo pour lancer des appels à la vigilance.

Nos techniciens (en grande couronne) ou ceux du laboratoire central de la préfecture de police (pour Paris et la petite couronne), intervenant dans la lutte contre l'habitat insalubre, rappellent également les conseils de prévention lors de leurs enquêtes et se rendent sur le lieu de chaque intoxication pour en déterminer les causes et éviter qu'elle ne se reproduise.

**« EN PÉRIODE HIVERNALE,  
UNE GRANDE PARTIE  
DES INTOXICATIONS PROVIENT  
D'UN CUMUL DE PRATIQUES  
À RISQUES : DES CHAUDIÈRES  
MAL ENTRETENUES  
ET DES LOGEMENTS  
MAL VENTILÉS. »**

**L'ESSENTIEL**

En région Île-de-France, les populations précaires, se chauffant avec des moyens de fortune, sont de plus en plus touchées par les intoxications au monoxyde de carbone.

**S. A. : Ne rencontrez-vous pas des difficultés à faire passer vos messages de prévention auprès des personnes les plus précaires ?**

**F. T. :** En 2014, les intoxications au monoxyde de carbone ont encore touché, en Île-de-France, quatre cent soixante-treize personnes, dont douze sont décédées<sup>2</sup>. Atteindre les popu-

lations en précarité demande effectivement des outils spécifiques. Avec l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA), nous venons de concevoir un support visuel d'une page, titré « Brasero : attention danger ». C'est une mini bande dessinée, dont le contenu est compréhensible par tous, y compris par les personnes ne parlant pas le français. Des focus groups ont été organisés en amont pour donner la parole au public visé. Ces échanges ont conduit à simplifier encore le message.

Nous commençons la diffusion de cet outil auprès des structures qui sont en contact avec les ménages en difficulté : les centres communaux d'action sociale, les maisons de quartier, les associations comme Les Restos du cœur ou

le Secours catholique, les réseaux de visiteurs à domicile accompagnant les personnes défavorisées dans le maintien ou l'accès au logement. La transmission des messages préventifs passe par une communication sur le terrain, pour informer et prévenir au plus près les publics concernés.

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

1. Chaque année, une circulaire interministérielle précise les conditions de diffusion notamment des outils de prévention développés par l'Inpes.  
2. <http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Intoxications-au-monoxyde-de-c.184966.0.html>

**Monoxyde de carbone**  
**Informez et prévenez au plus près les publics concernés**

**BRASERO ATTENTION DANGER** ⚠️

**18** POMPIERS

**15** SAMU

**112** NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

**En cas de symptômes**  
(Mal à la tête, envie de vomir, malaise...)

Logos: **appa** (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) and **ars** (Agence Régionale de Santé Île-de-France)